

Point **COMM UNE!**

**Journée des Communes
vaudoises à Lonay.**



Pour la prévoyance de votre personnel

Depuis plus de 90 ans, la CIP assure les collaborateurs des communes, services et institutions d'utilité publique du canton de Vaud pour la prévoyance professionnelle.

Elle offre un plan de prévoyance attractif et une retraite à la carte.

Avec près de 16'800 assurés, une fortune de 2,4 milliards de francs et un parc immobilier abritant près de 1900 appartements, elle figure parmi les principales caisses de pensions publiques de Suisse romande.

Contactez-nous: 021 348 21 11
www.cipvd.ch

Gérée par  Retraites
Populaires

cip caisse
intercommunale
de pensions

SOMMAIRE!

Point COMMUNE! p. 4

Journée des Communes vaudoises.
Lonay vous accueille à bras ouverts!

Point JURIDIQUE! p. 10

Echanger des zones à bâtir
entre communes

Point DE RENCONTRE! p. 13

Julien Gattoni, orateur
à l'Assemblée générale de l'UCV

Point CULTUREL! p. 14

A la découverte des cinémas vaudois:
Aubonne et Sainte-Croix

Point CULTUREL! p. 21

«Claquettiste» sous le feu
des projecteurs à Baulmes

Point ASSOCIATIONS!

ACVBC

71^e assemblée générale
à Eclépens p. 23

AVDCH

38^e assemblée générale
à Puidoux p. 26

AVIATCO

33^e assemblée générale
à Echallens p. 31

Point CONCOURS! p. 35

Concours 2015: rencontre
avec M. Daniel Gaillard

Point CONCOURS! p. 37

Jeu-concours 2016
Résultat N° 56

Point AGENDA! p. 38

EDITO!

Fin de législature et péréquation 2^e volet

Cette dernière législature a été riche en négociations particulièrement intenses et se termine avec l'aboutissement des travaux liés à la révision partielle de la péréquation intercommunale.



Claudine Wyssa
Présidente de l'Union
des Communes vaudoises
Députée
Syndique de Bussigny

Nous avons mené des séances de bilan avec nos membres, elles ont mis en lumière tant les succès que les difficultés que nous avons traversés ensemble ces cinq dernières années.

Les résultats obtenus lors de nombreuses négociations avec l'Etat, notamment l'Accord financier en 2013 et le projet de Loi sur l'accueil de jour des enfants, sont réjouissants car ils ont donné des résultats tangibles et positifs pour l'ensemble des communes du canton. Limitation de l'augmentation de la part communale à la facture sociale, nouvelle répartition des financements des soins à domicile, levée du moratoire sur l'entretien des routes cantonales en traversée de localité, autonomie des communes pour fixer les normes de l'accueil parascolaire, plus grande participation financière du canton dans la FAJE sont les éléments les plus marquants. A l'interne, nous avons aussi professionnalisé les méthodes de travail, renforcé notre secrétariat général, mieux communiqué.

En revanche, nos représentants éprouvent toujours de la difficulté à se faire entendre et à se faire respecter par nos partenaires de l'Etat. Dans chaque dossier, il nous a fallu défendre l'autonomie communale et rappeler que toute participation financière des communes doit être assortie de réelles compétences, décisionnelles, opérationnelles ou stratégiques. Et

c'est évidemment le cas dans le dossier hautement délicat de la révision de la péréquation, surtout à la lumière de RIE III.

Les travaux se sont poursuivis sur deux axes parallèles: en commission du Grand Conseil et sur la plateforme canton-communes. L'UCV a apporté des propositions concrètes qui ont été retenues par le Conseil d'Etat, à savoir l'introduction d'un palier d'écrêtage supplémentaire entre 100 et 120% de la moyenne de la valeur du point d'impôt, une diminution des taux d'écrêtage pour les paliers supérieurs, l'augmentation du premier palier de la couche population à CHF 125.- par habitant, l'augmentation du plafond des dépenses thématiques à 4.5 points et l'augmentation du plafond de l'aide péréquative. Ces mesures permettront à plus de 200 communes d'être gagnantes avec la nouvelle péréquation, après l'introduction de la RIE III et en tenant compte de la redistribution de la compensation fédérale de CHF 34 millions.

Nous terminons ainsi cette législature avec une bonne perspective de succès sur ce point également. Cette adaptation de la péréquation, nécessaire de par la nouvelle imposition fédérale et cantonale des entreprises devra, nous nous y sommes engagés, être suivie par une révision fondamentale aux alentours de 2022. Notre association travaillera là encore à un système qui favorise l'autonomie des communes et soit favorable au plus grand nombre de communes et de citoyens vaudois. ■

IMPRESSUM!

Administration et rédaction

Secrétariat UCV ■ Case postale 481 ■ 1009 Pully ■ Tél. 021 557 81 30 ■ Fax 021 557 81 31 ■ ucv@ucv.ch ■ www.ucv.ch

Impression

PCL Presses Centrales SA ■ Av. de Longemalle 9 ■ 1020 Renens 1 ■ Tél. 021 317 51 51 ■ Fax 021 320 59 50 ■ info@pcl.ch

Régie des annonces

Urbanic Régie publicitaire ■ Ch. de Sous-Mont 21 ■ 1008 Prilly ■ Tél. 079 278 05 94 ■ contact@urbanic.ch

Conception graphique et mise en page

idéesse ■ Steve Guenat ■ En Franey 8 ■ 1083 Mézières ■ Tél. 021 903 44 22 ■ sg@ideesse.ch ■ www.ideesse.ch

Journée des Communes vaudoises



Lonay accueille les Vaudois à bras ouverts entre vignoble et forêt!

La Commune de Lonay a le grand plaisir d'accueillir le samedi 4 juin prochain les représentants des membres de l'Union des Communes Vaudoises. C'est près de 1'800 personnes qui afflueront des quatre coins du canton pour assister à l'assemblée générale de l'UCV ou participer aux différentes excursions et visites prévues pour les accompagnants. Tous réunis pour un grand moment de convivialité tant pour le repas que pour les animations traditionnelles.



Philippe Guillemain
Syndic de Lonay

Les armoiries de Lonay, d'or au pampre feuillé et fruité de trois pièces au naturel, accosté de deux épis de blé sinople, au chef de gueules chargé d'une croix d'argent, symbolisent bien le caractère agri-viticole de la commune.

Le nom du village, dont la graphie habituelle remonte à 1262, suggère ses origines romaines, vers le III^e siècle, du domaine d'un Gallo-Romain nommé

Lausinus ou Lonus. La première mention écrite de Lonay apparaît en 1177.

L'existence de la commune de Lonay est attestée depuis la première moitié du XIV^e siècle, époque où elle accapare divers droits appartenant à Louis II de Savoie, sire de Vaud.

Les habitants avaient un fort caractère d'indépendance et même frondeurs, ils avaient également acquis une solide réputation de travailleurs, d'où leur surnom «**Les fourmis**».

Lonay était aussi le centre de la paroisse qui regroupait également les villages de Bremblens, Denges,

Echandens et Préverenges, d'où un autre surnom: «**les branles-cloches**», du fait que celles de la commune sonnaient plus souvent que celles des églises annexes. Aujourd'hui, la paroisse s'est agrandie avec la participation des communes de Romanel-sur-Morges, Aclens et Vullierens.

A mi-chemin entre la Morges et la Venoge, à quelques dizaines de mètres du Léman, Lonay se trouve sur une pente ensoleillée unissant la petite plaine du Bief au vaste plateau mame-lonné qui constitue tout le reste du pays vers le Nord.



C'est à partir du début des années 1960, avec «Expo 64» comme moteur régional, que Lonay a beaucoup changé. Il y a eu simultanément la gare de triage Lonay-Denges et l'autoroute Lausanne-Genève qui ont occasionné beaucoup de mouvements, d'activités et de places de travail dans la région. Aujourd'hui, les grandes facilités de transports par route, trains ou bus ont provoqué une explosion de ce phénomène et l'on n'y trouve pratiquement pas un logement de libre.

Dès les années 1980, des industries ont commencé à s'installer. Aujourd'hui les débordements industriels de l'Ouest lausannois ainsi que la croissance de l'est de Morges ont atteint la commune.

Le plan général d'affectation datant de 2001 doit être revu dans sa totalité, en tenant compte du développement cantonal et régional, avec comme référence le plan directeur cantonal et le projet



d'agglomération Lausanne-Morges. Ceci est actuellement totalement bouleversé par l'application de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, la maintenant trop célèbre LAT.

Le territoire de la commune de 369 ha dont 38 de vignes, s'étend pratiquement du bord du lac à l'embouchure du Bief jusqu'au Crêt Blanc, à 478m d'altitude. Cette déclivité vers le lac lui fait bénéficier de l'effet doux de celui-ci du point de vue de la température; au printemps, la végétation démarre une semaine plus vite au bas du village que sur le plateau du haut.

Sur ce territoire très varié, nous trouvons des surfaces agricoles, viticoles, maraîchères, une forêt de Faclay avec sa réserve naturelle et le double étang du Bomelet, un petit bois avec sa jolie clairière, un centre du village avec son église, sa cure et sa maison de commune, les quartiers de Montaux, de Roman, du Borduc, des Combes, du Parc, de Vigny, une résidence hôtelière «Le domaine de la Gracieuse», un établissement pénitentiaire, «la prison de la Tuilière», un bâtiment de voirie, un superbe collège des Pressoirs, une part de la gare de triage, un tronçon d'autoroute qui restera





unique, la commune l'espère vivement, un tronçon de la ligne CFF Lausanne-Genève, une nouvelle déchetterie, un bassin de rétention et deux zones d'activité «en Saint-Jean» et «en Carouge» sur la route de Denges.

Une parenthèse au sujet de la cure qui est une remarquable construction au vaste toit inspiré des fermes de l'Emmenthal, avec des dépendances. Au temps des Bernois et encore dans les années 1800, les récoltes constituaient une part de la pension du pasteur et il fallait les loger. Les dépendances sont devenues le centre paroissial depuis une quarantaine d'années, et la cure elle-même a été entièrement refaite il y a quelques années par l'Etat de Vaud.

Une autre parenthèse à propos de la Tuilière. Pour construire la prison actuelle, les bâtiments de l'ancienne tuilerie de Lonay ont été démolis en automne 1981.

Ces dernières années, Lonay a pu s'embellir par de nouvelles constructions et réfections de bâtiments, plus particulièrement le château et ses dépendances, la finalisation du plan de

370 000 Vaudois font confiance à la BCV.

Stan aussi!



Ça crée des liens

quartier de Vigny et pour la commune, la transformation du «Vieux Collège» en appartements. D'autres constructions ont pu voir le jour sur les quelques parcelles encore disponibles. D'autres projets venant de l'extérieur pourraient surgir sur le territoire de la commune et modifier fortement la vie locale. Il faut être attentif pour ne pas devoir subir d'autres nuisances que celles déjà existantes.

Avec ce qui précède, la population vient de dépasser les 2'500 habitants. Très active sur les plans social, culturel, sportif ou associatif, elle utilise pleinement les possibilités offertes dans la commune à savoir: deux terrains de foot avec buvette, deux courts de tennis, une halle de sports à double salle, une «maison de la culture» ou salle des Pressoirs, un centre paroissial, trois cafés restaurants, une boulangerie-tea-room, une épicerie au centre du village et même une «boîte de nuit».

L'infrastructure en place permet de faire face aux besoins en locaux d'environ 3'000 habitants.

La vie sociale de Lonay est très variée, animée par les nombreuses sociétés locales: l'Abbaye et sa fête triennale, la Gym avec la féminine, les actifs hommes, parents-enfants, le Football Club (FC Lonay), la société de chant «La Vigneronne», les sociétés de tir «La Mouche», «Les Amis du Tir» et «Lonay-Venoge», le Tennis Club, le club de pétanque «Lonayboules», les Aînés, la société de jeunesse, le DEL Basket, la réserve naturelle du Bomelet, la bibliothèque «La Planète», sans oublier la Commission culturelle et la troupe de théâtre «Les Branles-Cloches».

Une nouvelle législature va commencer et c'est dans la continuité des objectifs précédemment fixés que la Municipalité va poursuivre le développement de la commune, avec les projets d'une complète réfection du Parc des sports et de loisirs, d'une unité d'accueil de jour des enfants, d'aménagements routiers et de mobilité douce.

Pour en savoir plus sur Lonay, n'hésitez pas à visiter son site internet, www.lonay.ch ■



MIGROS VAUD et ses produits «De la région.», sponsors officiels de la Journée de l'UCV.



152'731 coopérateurs • 3'493 collaborateurs • 51 magasins • 17 marchés spécialisés (SportXX, SportXX Location de ski, Carat, Melectronics, Micasa, Do It + Garden, OBI, Outlet) • 8 enseignes Migros Partenaire • 9 Migros Restaurants • 11 Migros Take Away • 8 Migros Bars à café / Coffee & Time • 1 Service traiteur «Catering Services» • 3 Ecoles-Clubs • 1 Eurocentres • 1 Centre de formation • 1 Fitnessparc • 1 Golf Parc • 1 Parc Pré Vert • Des pages régionales dans le Migros Magazine (280'000 lecteurs par semaine) • 1,136 milliard de chiffre d'affaires.

MIGROS VAUD

www.migrosvaud.ch

Echanger des zones à bâtir entre communes



Benoît Bovay
Professeur à l'UNIL
Avocat au Barreau
Spécialiste FSA droit de
la construction et de l'immobilier

Entrées en vigueur le 1^{er} mai 2014, les nouvelles dispositions de la LAT confirment non seulement que les zones à bâtir doivent être limitées de façon à répondre aux besoins prévisibles pour les quinze prochaines années, mais surtout exigent que les zones à bâtir surdimensionnées soient réduites (art. 15 al. 2 LAT). Dès lors, *l'emplacement et la dimension des zones à bâtir doivent être coordonnés au-delà des frontières communales*, en maintenant les surfaces d'assolement et en préservant la nature et le paysage (art. 15 al. 3 LAT).

Pour classer en zone à bâtir de nouveaux terrains, il faut non seulement qu'ils soient propres à la construction, mais surtout qu'ils soient *nécessaires à la construction dans les quinze ans*, même si toutes les possibilités d'utilisation des zones à bâtir réservées ont été épuisées, et s'ils seront équipés et construits à cette échéance. Leur *disponibilité doit aussi être garantie* sur le plan juridique (en évitant notamment des obstacles fonciers, art. 15 al. 4 LAT). La loi va très loin: les cantons doivent prendre en collaboration avec les communes les mesures nécessaires pour que les zones à bâtir soient vraiment utilisées conformément à leur

affectation, notamment en ordonnant des mesures d'améliorations foncières, en imposant un délai à la construction et, en cas d'inexécution, en ordonnant des mesures prévues par le droit cantonal (par exemple un droit d'emption qui peut être exercé par la collectivité publique à l'échéance du délai) (art. 15a LAT).

Pour renforcer ces objectifs, l'art. 38a LAT impose aux cantons d'adapter leur plan directeur d'ici au 1^{er} mai 2019, afin d'y fixer la surface totale de la zone à bâtir nécessaire dans le canton. Dans l'intervalle, celle des zones à bâtir légalisées ne doit pas augmenter dans le canton. Si le plan directeur n'est pas approuvé en temps utile par le Conseil fédéral, aucune nouvelle zone à bâtir ne peut être créée dans le canton (art. 38a al. 2 et 3 LAT). L'ordonnance sur l'aménagement du territoire a été modifiée le 2 avril 2014 pour tenir compte de ces exigences. L'art. 52 al. 2 OAT n'admet un classement en zone à bâtir que si une *surface au moins équivalente a été déclassée* dans le canton depuis le 1^{er} mai 2014 ou est déclassée en même temps qu'est créée la nouvelle zone à bâtir. Des exceptions sont admises pour les zones affectées à des infrastructures qui sont d'une très grande importance et présentent un caractère urgent ou lorsque d'autres zones d'importance cantonale sont créées pour répondre à une nécessité urgente moyennant la sécurisation

de surfaces (zones réservées) qui seront ensuite déclassées.

Le *bilan des réserves vaudoises de terrains à bâtir* permettrait près de 400'000 habitants et emplois (283'000 habitants et 112'000 emplois), soit une surcapacité par rapport aux prévisions de croissance de 150'000 habitants et emplois à l'horizon 2030. Pour réduire les zones à bâtir aux besoins des quinze prochaines années, le plan directeur cantonal a fixé un taux de limitation de la croissance hors agglomérations et centres à 1% d'habitants supplémentaires chaque année à compter de 2008 (22% jusqu'en 2030). Les nouvelles lignes directrices parues début 2016 prévoient une limitation du développement des centres et agglomérations variant entre 1,8% (agglomération Lausanne-Morges par exemple) et 2,6% («Grand Genève» comprenant le district de Nyon ou Payerne-Estavayer-le-Lac).

Certaines communes élaborent un projet de réduction de leur zone à bâtir et se demandent s'il est possible d'utiliser le potentiel présenté par les zones à bâtir supprimées pour justifier l'augmentation de zones à bâtir, soit la création de nouvelles zones à bâtir dans d'autres communes. Dans les lignes directrices précitées, le Département du territoire et de l'environnement admet le principe de l'échange de droits à bâtir entre communes, à condition que la



YVERDON 024 445 36 78

VALLORBE 021 843 14 24

LAUSANNE 021 653 60 60

www.claude-favre.ch

Spécialiste toitures & façades



légalisation du dézonage soit effectuée *avant ou simultanément* à la création d'une nouvelle zone à bâtir.

Les deux communes doivent respecter les règles sur le redimensionnement des zones à bâtir et la limitation des réserves aux nécessités pour les quinze prochaines années. On devrait admettre un dépassement raisonnable du coefficient de croissance dans la mesure où une commune voisine s'engagerait à ne pas atteindre le maximum du coefficient de croissance, car cela ne devrait pas induire un déséquilibre si la compensation a lieu dans la même région, la LAT n'exigeant que le respect de la taille globale des zones à bâtir au niveau cantonal. Il ne faut pas non plus d'atteinte aux *surfaces d'assolement*. Le cas échéant, s'il y a empiètement sur de telles surfaces, il faudra bien entendu les compenser par d'autres bonnes terres cultivables.

Dès lors, une commune qui envisage de créer une nouvelle zone à bâtir doit tout d'abord s'assurer qu'elle respecte les coefficients de croissance définis par l'autorité cantonale. Si elle a encore une marge de croissance qui pourrait être comblée par la nouvelle zone à bâtir, il faut que cette nouvelle zone à bâtir n'entraîne pas un dépassement de la surface totale cantonale en démontrant qu'il y a simultanément (ou précédemment) déclassement d'une autre zone à bâtir en vigueur dans une commune du canton. A cet effet, la commune intéressée approchera une autre commune qui est en train de réduire ses zones à bâtir pour passer une convention organisant la synchronisation des procédures. Si le déclassement dans l'autre commune échoue, la nouvelle zone à bâtir ne saurait venir à chef. La convention

n'aura plus de raison d'être si la nouvelle zone à bâtir échoue, par exemple en raison de recours de tiers. C'est dire qu'elle est passée sous *conditions suspensive et résolutoire* du déclassement d'une part et du nouveau classement d'autre part.

L'aspect intéressant est évidemment le montant qu'une commune déclassant ses terrains pourrait obtenir en favorisant ainsi le projet d'une autre commune.

L'aspect intéressant est évidemment le *montant* qu'une commune déclassant ses terrains pourrait obtenir en favorisant ainsi le projet d'une autre commune. Cela pourrait servir à dédommager les propriétaires qui accepteraient la suppression de leur zone à bâtir et éviterait des procédures longues et difficiles de contestation du déclassement et d'expropriation matérielle (on ne s'arrêtera pas ici sur les critères restrictifs liés à celle-ci).

Comment la commune créant une zone à bâtir financera-t-elle la compensation? Si elle est propriétaire du terrain nouvellement mis en zone à bâtir, cela ne devrait pas poser de difficultés. En revanche, s'il s'agit d'obtenir des *versements des propriétaires* des terrains nouvellement classés en zone à bâtir, seul un accord de gré à gré avec ceux-ci est concevable. En effet, les bases légales permettant de taxer la création de nouvelles zones à bâtir en droit de l'aménagement du territoire au sens large sont rares. Il y a les art. 4b ss de la loi du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux concernant la *taxe relative au financement des équipements com-*

munautaires. Mais cette taxe communale nécessite des dépenses pour des équipements communautaires et ne saurait servir de monnaie d'échange de droits à bâtir entre communes. Par ailleurs, en application de l'art. 5 LAT révisé, le canton de Vaud va introduire dans la LATC une *taxation des plus-values* d'aménagement du territoire exigible en particulier lorsqu'un bien-fonds est classé en zone à bâtir. Mais l'avant-projet soumis en consultation au début de cette année prévoit que cette taxe sera encaissée par l'Etat qui, en contrepartie, s'acquittera des indemnités d'expropriation matérielle. En l'état du projet, il ne s'agit pas non plus de financer les compensations intercommunales de zones à bâtir. Cela signifie que la convention entre les communes doit être accompagnée simultanément de la signature de conventions entre chacune des communes et les propriétaires concernés pour les versements des montants servant de compensation.

La mise en place de chaque convention nécessitera une analyse très détaillée de la situation particulière des communes concernées, des négociations avec les propriétaires intéressés, une synchronisation des procédures, des dispositions pour garantir l'exécution des conventions et le règlement des différends éventuels. De telles conventions seront présentées à l'autorité cantonale chargée de l'aménagement du territoire, afin qu'elle s'assure de la conformité de la compensation des zones à bâtir aux directives cantonales et aux règles de limitation de croissance. Chargé d'adopter les plans d'affectation et de voter les crédits utiles, l'organe délibérant communal sera également informé des conventions négociées par les municipalités. ■

Vous faciliter le quotidien et celui de vos citoyens !



Un progiciel communal conçu spécifiquement pour répondre aux besoins des communes de Suisse romande :

- Contrôle des habitants
- Comptabilité générale/débiteurs/fournisseurs
- Salaires et gestion de RH
- Impôts et contributions
- Accueil de jour des enfants
- Amendes et sentences
- Location d'objets
- Gestion des séances et suivi des décisions
- Gestion électronique de documents (ECM)
- Gestion des processus (autorisations de construire, suivi des constructions, courriers citoyens)
- Transactions en ligne (Guichet virtuel)

www.grouper2i.com



Av. des Baumettes 9 - 1020 Renens / Technopôle 1 - 3960 Sierre / 058 666 20 20



K01H Benne basculante sur 3 côtés
CHF 17'950.-*
CHF 23'050.-* 4x4
«BONUS CHINE» CHF 2'000.-



Véhicules utilitaires intelligents pour une utilisation flexible

Petit, manoeuvrable, économe et à prix abordable. Avec Swiss Finish pour répondre aux plus hautes exigences de qualité.



Châssis-cabine
9'550.-*

Pont d'usine
9'950.-*

Pont entièrement
en aluminium
14'450.-*

WWW.DOCAR.CH

*Prix hors 8% TVA et après déduction du «Bonus Chine», prix conseillé sans engagement. Modèle représenté: K01H Benne basculante sur 3 côtés, moteur essence 1,3 litre.

L'action est valable jusqu'au 30.6.2016 ou dans la limite des stocks.



Votre spécialiste
depuis 1924.

Emil Frey SA, Crissier

une relation à vie !
www.emilfreycrissier.ch

« Arrêt sur invité » Julien Gattoni

Julien Gattoni
Chief Financial Officer
World Economic Forum

Orateur à l'Assemblée générale de l'UCV le 4 juin à Lonay

Quel est votre relation à l'autorité ?

Elle perd son effet sur moi lorsque l'injustice est au programme, sinon nos rapports sont très respectueux.

Si on vous donnait l'Anneau du pouvoir, qu'en feriez-vous ?

J'évitais de le porter;-)

Votre film culte, indispensable ?

Le cinéma me sert d'évasion et lorsqu'il me fait rire je ne m'en lasse pas. «Le Père Noël est une ordure» est toujours à portée de main.

Qu'est-ce qui vous a ému récemment ?

Un reportage photo réalisé dans les camps de réfugiés le long de la frontière avec la Syrie par l'un de nos collaborateurs. Une plongée dans la réalité quotidienne de ces millions de personnes. Le puissant rappel que ces familles vivaient une vie normale (comme nous) et soudainement leur réalité a changé à cause d'un conflit.

Si vous étiez un livre ?

Un livre de recettes de cuisine.

Cinq dates importantes ?

Trois dates représentant le début et la fin d'une vie: la naissance de mes deux enfants, le 1^{er} février 2006 et le 8 mai 2008, et le 22 juillet 2015 avec la perte d'un être cher. Deux dates de l'histoire qui m'ont bouleversées: 9 novembre 1989 - destruction du mur de Berlin et le 11 septembre.

Enfant, quel était votre métier rêvé? Et que feriez-vous si vous n'étiez pas au WEF?

Je voulais être ébéniste. Sentir le bois brut sous mes doigts m'apaise et la créativité de ces artisans me fascine. C'est le hasard qui m'a amené au Forum... Mais le hasard fait bien les choses. ■

Petit tour d'horizon des cinémas du Canton de Vaud

Pour nos éditions 2016, notre rubrique «Point culturel» vous propose de partir à la découverte de cinémas de ville, village, ou de quartier du Canton de Vaud. Certains sont déjà centenaires, d'autres plus récents, en passant par des salles vintage, rococo ou plus modernes. Ces cinémas font partie de la vie de leur région, sont souvent indépendants et fonctionnent grâce à la passion de bénévoles. Ils peuvent ainsi offrir à leur public proximité, convivialité et qualité. Ceux qui ont accepté de répondre à nos questions vous présentent leur cinéma sous forme d'un bref reportage-interview. Nous consacrerons la rubrique de décembre à la Cinémathèque suisse, basée à Lausanne et à Penthaz, avec le portrait de M. Frédéric Maire, directeur de la Cinémathèque suisse.

Bienvenue aux cinémas d'Aubonne et de Sainte-Croix

CINÉMA D'AUBONNE

Entretien avec Patricia Balmer, vice-présidente de l'association du Cinéma Rex Aubonne (ACIRA)

Un peu d'histoire: de quelle année votre cinéma date-t-il?

C'est dans les années 1940 que remontent les premières projections cinématographiques à Aubonne, grâce à un homme, M. Lucien Lincio. Pendant une quinzaine d'années, durant les week-ends, dans la salle du Casino ou dans la grange de la Couronne, il œuvre à partager sa passion avec les Aubonnois.

Mais c'est en 1956 qu'il rachète la grange de la Grenade, emplacement

actuel du cinéma. Il rénove totalement les lieux pour en faire, pour l'époque, une des salles les plus modernes en Suisse. Le cinéma Rex est né. Il reste sous cette forme, avec banquettes en bois et 240 places jusqu'en 1980, année où M. et Mme Lincio investissent pour rénover la salle. Après ces quelques changements, la vie du Cinéma Rex suit son cours sous la direction du couple Lincio jusqu'en 1992. L'âge avançant, ils vont alors déléguer les tâches de projectionniste et de caissier à des jeunes de la région (Lionel Baier y fera ses premiers pas), puis la programmation à Métrociné jusqu'en 2002. C'est à cette date que décidant de vendre leur cinéma tout en assurant sa pérennité, le couple Lincio entre en dis-

Prime
technologies

La solution informatique communale
gérant plus de 2.2 millions
d'habitants en Suisse

Habitants
MCH2_{e-CH}
Planification financière
Dépouillement
Registre communal
Cadastre
e-Voting
Guichet virtuel
Mutations
RH
Taxes
Facturation
Chiens
Amortissements
RegBI

Budget

www.primetechnologies.ch

Prime Technologies SA
Lonay - Noirmont
Partenaire «épis de diamant» UCV 2016

PRO CONCEPT **ERP**
Swiss made software
by SolvAxis

nest
digital government



cussion avec la Municipalité d'Aubonne. Cet achat sera finalement accepté par le Conseil communal à la presque-unanimité. Dans le même temps, une association est créée afin de gérer la salle. Elle décidera en 2011 de rénover les lieux dans son entier, tout en lui conservant son charme et son confort, mais en diminuant le nombre de places, aujourd'hui de 138.

Combien de personnes y travaillent ?

La gestion de la salle est sous la responsabilité du comité composé de 10 personnes. Le mode de fonctionnement permet à une vingtaine de jeunes rémunérés à hauteur de CHF 40.- par séance d'en assurer les fonctions de projectionniste et de caissier. Nous avons également fait le choix peu après la rénovation de 2011 de revenir à une programmation indépendante.

Quel est votre type de programmation ?

Le cinéma Rex varie sa programmation depuis longtemps avec des films allant du blockbuster américain aux films d'auteur en version originale. Elle touche tous les publics en proposant des films pour enfants et famille mais n'oublie pas les cinéphiles qui leur préfèrent ceux projetés dans le cadre des Lundis du Ciné ou des Toiles du Mardi. S'y ajoutent les projections de La Lanterne Magique,

JJP
Jean-Jacques Pahud SA
 CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
 Maîtrises fédérales

Rue de Genève 46 info@jjp.ch
 Case postale 7169 Tél. 021 625 66 11
 1002 Lausanne Fax 021 624 47 36

Greenplate Grill des barbecues publics, propres, sûrs et respectueux de l'environnement

www.greenplategrill.ch

les séances scolaires mais aussi celles que nous proposons à nos aînés en collaboration avec ProSenectute et plus récemment les expositions de peinture. Nous organisons aussi, depuis dix ans, un festival sur le thème du voyage tous les ans, cette année du 27 au 29 mai.

Nous proposons donc en moyenne 4 à 5 films par semaine et accueillons le public tous les jours à 20h30, samedi et dimanche aussi à 17h30 et 14h30.

Combien coûte un billet?

Nos tarifs demeurent bas pour qu'ils restent accessibles au plus grand nombre. Pour les membres de l'association, CHF 12.- (Carte de membre annuelle à CHF 50.-). Pour les billets ordinaires, CHF 15.- pour les adultes, CHF 13.- pour les personnes bénéficiant d'un tarif réduit (enfants, AVS, étudiants) et CHF 7.- à partir du second enfant accompagné d'un adulte.

Notre supplément est de 2 francs pour les séances en 3D.

Avez-vous des soutiens financiers?

Votre budget financier?

Notre soutien principal est celui de la commune qui, propriétaire des lieux, nous en laisse l'exploitation sans contreparties financières. Son aide et son engagement lors de la dernière rénovation a été essentielle. Mais nos membres



(environ 500) et spectateurs, nos annonceurs et sponsors nous permettent aussi d'obtenir un bilan financier à l'équilibre. Notre budget annuel moyen est de CHF 260'000.-.

Combien de places sont vendues en moyenne par mois ou par année?

Il est relativement stable et de l'ordre de 16'000 entrées annuellement.

D'où vient votre clientèle?

C'est une clientèle de proximité, pour moitié des Aubonnois, pour l'autre des habitants des villes et villages environnants. Seule salle entre Morges et Nyon, c'est de cet espace géographique et de celui du pied du Jura que provient notre clientèle. Notre désir serait de fidéliser la jeunesse malgré l'attraction des multiplex. ■

Pour plus d'informations et la programmation complète: www.rexaubonne.ch



CINÉMA DE SAINTE-CROIX

Entretien avec Adeline Stern, directrice.

Un peu d'histoire : de quelle année votre cinéma date-t-il ?

Le Royal a été construit en 1930 au temps où Sainte-Croix comptait beaucoup d'habitants. Il a été vendu à la famille Dick-Gander dans les années 1960, à l'époque où la télévision envahissait tous les foyers. Puis le cinéma a été racheté par la population en 1999, sous forme de coopérative. Depuis 2003, je

le dirige dans un esprit associatif en tant qu'exploitante indépendante.

Combien de personnes y travaillent ?

L'équipe est constituée d'une vingtaine de passionnés du lieu et de l'ambiance qui y règne et qui, pour la plupart, ont débuté à 15 ans comme placeurs avant de prendre d'autres responsabilités. Une bonne dizaine de bénévoles soutiennent aussi le Royal, tant au niveau de la Coopérative Mon Ciné qu'à celui de l'Association des Amis du Royal.

Quelle est votre programmation du moment ? Quels genres de films programmez-vous ?

Nous proposons un programme d'une grande diversité avec près de 250 films par an. Il y en a donc pour tous les goûts. Mais ce qui fait vraiment notre spécificité, c'est la cinquantaine d'événements cinématographiques que nous organisons chaque année, où nous accueillons un très grand nombre de cinéastes qui sont enchantés de l'accueil reçu au Royal. Nous profitons aussi de ce lieu convivial pour proposer des soirées





thématiques avec un buffet entre deux films, des Nuits du cinéma, une grande fête annuelle présentant de nombreuses avant-premières, des ciné-brunch qui donnent matière à des débats autour des thèmes de la transition, et de nombreuses collaborations avec des sociétés ou associations de la place, sans oublier La Lanterne Magique que nous organisons depuis plus de vingt ans.

Combien coûte un billet?

CHF 14.- tarif plein, CHF 11.- tarif réduit, CHF 8.- Carte Culture Vaud. Aucune majoration pour les films 3D, lunettes prêtées gratuitement. Abonnements annuel CHF 350.- (CHF 180.- pour les moins de 25 ans) libre accès aux 250 films annuels.

Votre budget pour l'année 2016?

Le budget annuel tourne autour de CHF 250'000.- mais ne permet mal-

heureusement pas de générer des bénéfices. La situation financière du Royal reste donc très fragile. Heureusement, des soutiens parfois inattendus nous permettent toujours de réussir à boucler nos comptes, cela a été notamment le cas avec le premier grand prix culturel régional qui nous a été décernés en 2015 ou le bénéfice de la Fête de l'oignon de Vuiteboeuf. L'Association des Amis du Royal aide aussi l'exploitation grâce aux cotisations de ses membres.

Avez-vous des soutiens financiers?

L'exploitation n'est pas soutenue directement. Le soutien de la Commune de Sainte-Croix à la Coopérative permet heureusement de garder un loyer assez bas pour que l'exploitation survive. La Loterie Romande soutient l'organisation des nombreux

événements par le biais des Amis du Royal et la population répond toujours présent lorsque des levées de fonds deviennent obligatoires.

Combien de places sont vendues en moyenne par mois ou par année?

Près de 16'000 entrées par année, ce qui est une excellente moyenne pour un bassin de population de 4500 habitants.

D'où vient votre clientèle?

Du Balcon du Jura, des communes du Nord vaudois et de la France voisine pour la programmation habituelle et de partout lors des événements, parfois même de très loin, et une fois qu'ils ont découvert le lieu... ils y reviennent! ■

Pour vous donner envie, retrouvez notre programme sur www.cinemaroyal.ch



Aitv SA
1003 LAUSANNE
www.aitv.ch info@aitv.ch

Au service de votre environnement
TOUS TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'HYGIENE PUBLIQUE

AITV S.A.
1003 LAUSANNE

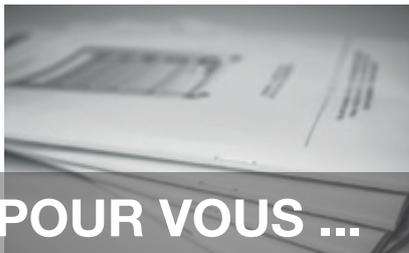
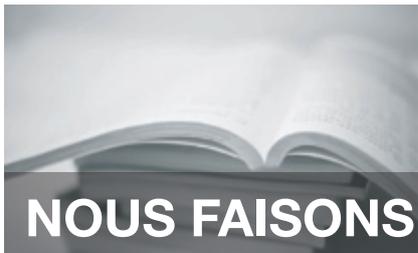
Tél. vert pour vos commandes : 0800 107 000



KUNZLI FRERES S.A.
1844 VILLENEUVE 1180 ROLLE
www.kunzli.ch info@kunzli.ch

Inspection TV / Essai d'étanchéité
Réhabilitation / Travaux spéciaux

Vidange / Curage / Débouchage 24h/24h
Transports de déchets spéciaux ADR / SDR



NOUS FAISONS POUR VOUS ...

IMPRESSION NUMÉRIQUE
RELIURE INDUSTRIELLE
MISE SOUS PLIS & ENVOI

**ALORS ...
CONFIEZ-NOUS VOS
RAPPORTS DE GESTION !**

Les Ateliers Olbis participent à la mission de la Fondation les Oliviers en offrant des prestations de réinsertion professionnelle.

Chemin du Rionzi 61 | 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 021 644 37 44 | Fax 021 644 37 40
www.olbis.ch | info@olbis.ch



CAND-LANDI

Tél. 024 447 42 00 – www.candlandi.ch

MATÉRIAUX

TERRASSEMENT

LOGISTIQUE

ASSAINISSEMENT

RECYCLAGE

« Claquettiste » sous le feu des projecteurs à Baulmes

Vive les Années folles! Le temps d'un été, le village de Baulmes s'apprête à vivre aux rythmes endiablés du charleston et du music-hall grâce à « Claquettiste » – une comédie théâtrale et musicale en plein air qui devrait accueillir 10'000 spectateurs dans l'ancienne carrière de chaux et ciment.



Valérie Beauverd
Responsable communication
du spectacle

Du 18 août au 11 septembre 2016, les Années folles feront leur grand retour à Baulmes avec le spectacle « Claquettiste ». Grégory Perusset, président du comité d'organisation, se réjouit déjà de vivre « l'effervescence des années 1920 ». Avec plus de 50 artistes sur scène dont la Martin Tap Dance Company dirigée par le champion du monde de claquettes Fabrice Martin, « Claquettiste » est un projet d'envergure pour ce village de 1000 âmes.



Genèse du projet

Comme le veut la tradition du 1^{er} août à Baulmes, ce sont les sociétés locales qui, à tour de rôle, organisent la fête nationale. En 2012, le Groupe Théâtral de Baulmes (GTB) se charge de l'organisation de l'événement dans l'ancienne carrière des Rochettes. Emervillé par le reflet des flammes sur les parois rocheuses, le groupe théâtral prend conscience du « potentiel scénique » de cet espace en plein air.

Une histoire créée par les Baulméran

Sitôt dit sitôt fait, Nadine Perusset, metteuse en scène du GTB, part à la recherche d'une pièce existante qui pourrait être jouée en extérieur. Un jour, alors qu'elle est en panne d'inspiration, son fils entre dans son bureau et exécute quelques pas de claquettes. « En le voyant danser, c'était une évidence qu'il fallait créer notre propre pièce » déclare Nadine Perusset.

Elle fait ensuite appel à Jean-Michel Ravussin, également Baulméran, pour qu'il écrive la fameuse pièce. « Jean-Michel possède une plume remplie d'humour, ça me semblait logique de faire appel à lui », confie la metteuse en scène. Il crée l'histoire de Léon, un jeune claquettiste. Fils du propriétaire de la carrière de chaux

et ciment, Léon refuse de reprendre les rênes de l'entreprise familiale et voyage de Paris à Broadway en passant par Moscou pour vivre son rêve de claquettiste.

Fédérer la région du Nord vaudois

Soutenue par la Loterie Romande et la Fédération vaudoise des entrepreneurs, « Claquettiste » a l'ambition de « fédérer » toute une région. « C'est la première fois qu'un projet d'une telle ampleur a lieu dans le Nord vaudois », affirme Grégory Perusset. En effet, toute la région s'active pour soutenir « Claquettiste ». De nombreuses communes environnantes ont d'ailleurs déjà apporté leur soutien financier. Membre du comité d'organisation, le syndic de Baulmes Julien Cuérel s'en réjouit : « Ce spectacle suscite non seulement l'enthousiasme de nos habitants, mais aussi de toute la région. » ■

Plus d'informations sur :
www.claquettiste.ch

Vive les claquettes, le charleston et les robes à franges! Cet été, les Années folles seront de retour à la Carrière des Rochettes à Baulmes.
© DIDIER DERIAZ/ARCHIVESUD

La comédie théâtrale et musicale « Claquettiste » suscite l'enthousiasme lors d'une répétition générale à Baulmes.
© DIDIER DERIAZ/ARCHIVESUD





Le spécialiste des utilitaires

Nous offrons des solutions adaptées à chaque situation et nous mettons à disposition notre grande expérience et nos compétences pointues en matière d'utilitaires destinés au génie civil, à la construction et aux transports.

LARAG Romandie



New Vito

Sprinter pont double cabine

Fuso basculant + grue

www.larag.com

LARAG SA Satigny

Rue de la Bergère 42
1217 Meyrin
Tél. 022 989 39 10

LARAG SA Echandens

Route d'Yverdon 18
1026 Echandens
Tél. 021 701 42 42

LARAG SA Chablais

Z.I. Boeuferrant
1870 Monthey
Tél. 024 473 75 75

LARAG SA Yverdon

Rue de la Blancherie 2
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 445 64 04

A la recherche d'un revenu fiable, attractif et durable ?

Et cela sans problème ?

Alors, nous sommes le partenaire idéal. Laissez-nous réaliser en partenariat avec vous un emplacement d'affichage bien intégré sur votre propriété. De la planification des nouveaux supports publicitaires à l'exploitation des surfaces, nous nous chargeons de tout. Intéressé ? Nous serions heureux de vous répondre. www.apgsga.ch/proprietaires-fonciers ou **téléphone 058 220 74 00.**



APG|SGA
Out of Home Media

ACVBC! 71^e assemblée générale ordinaire à Eclépens

En cette mi-avril, c'est un temps un peu gris et frais, mais sec, qui a accueilli les quelque 200 boursières, boursiers et invités qui ont pris part à la 71^e assemblée générale ordinaire de l'ACVBC à la Salle communale d'Eclépens.



Jean-François Niklaus
Président de l'ACVBC

Après un début de message sur une note humoristique rappelant la très médiatisée allocution du Président de la Confédération à l'occasion de la journée des malades en mars dernier, le Président a repris le cours de son discours habituel.

La présentation de la commune hôte, faite par Monsieur le Syndic Claude Dutoit, et un petit film présentant le territoire communal ont précédé le message de M. le Conseiller d'Etat Pascal Broulis, Chef du Département des finances et des relations extérieures, qui devait ensuite se rendre à une importante séance à Berne en fin de matinée.

Il a rapidement abordé le bouclage des comptes 2015 du Canton, puis commenté une analyse des charges, mais surtout des revenus fiscaux 2015, leurs perspectives, ainsi que les effets

futurs de la RIE III qui seront réellement visibles à partir de 2021 seulement. L'assemblée l'a salué après que quelques décilitres d'un breuvage blanc vaudois lui aient été remis pour se sustenter à son arrivée dans la capitale... ou à la fin de sa séance.

Mme Andréa Arn, Préfète du district de Morges, a ensuite présenté de manière originale son district fleuri, en énumérant une petite anecdote à chaque initiale de la dénomination du «DISTRICT DE MORGES».

Après le rapport du Président, la présentation des admissions et démissions, ainsi que les votes sur les comptes et le budget, les jubilaires ont été félicités pour leur vingt ans de sociétariat en recevant les stylo-souvenir et diplôme traditionnels. Il s'agit de: Mesdames Verena Cavin (Moiry), Nicole Conrad (Mathod et Valeyres-sous-Rances), Marie-Noëlle Fahrni (Rennaz) et Sylviane Terrin (Heniez et Villarzel), ainsi que Messieurs Rolf Gerber (Vuarrens), Yves Jaquiéry



M. le Conseiller d'Etat Pascal Broulis.

(Démoret), Christian Matile (Jouxten-Mézery) et Stéphane Oliva (Chavannes-près-Renens).

Les élections du Comité et du Président ont suivi; comme aucun départ n'était prévu cette année, tous les membres ont été réélus par acclamation.





ELO eDossier

Pour une administration en ligne

Le dossier électronique ELO et le traitement électronique des processus permettent d'accroître votre efficacité. Les directives légales en vigueur ainsi que la sécurité de vos données sont respectées.

Enterprise Content Management
Gestion documentaire · Archivage · Processus

www.elo.ch/fr

Un partenaire solide à vos côtés

- Solution préconfigurée pour les communes
- Accès mobile PC / Mac iOS et Android
- Reprise de votre plan de classement
- Mise en place rapide et simplifiée



1004 Lausanne · Tél. 021 623 77 77
info@protocol.ch · www.protocol.ch

Cave de la Crausaz Féchy

Bettems Frères SA

DIRECT DU PRODUCTEUR 1 carton dégustation (15 bouteilles) :

5x70cl. Cave de la Crausaz Féchy, AOC La Côte	Fr. 39.50
4x70cl. Rouge Cave de la Crausaz, Les Bourrons, VDP, Ass.	Fr. 31.60
4x70 cl. Rosé de Pinot Noir La Crausaline, VDP	Fr. 35.60
2x70 cl. Grand Cru Blanc la Crausaz, Féchy, AOC La Côte	Fr. 24.80
+ Frais de livraison	Fr. 17.00

15 bouteilles livrées à votre domicile Fr. 148.50

Je commande 1 carton de dégustation livré à mon domicile pour la somme de Fr. 148.50 (Uniquement en Suisse)

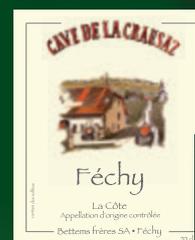
Nom/Prénom _____

Rue _____

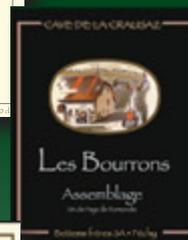
NP/Lieu _____

Tél. _____

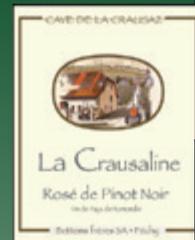
Signature _____



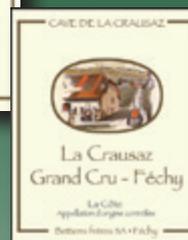
Crausaz Fr. 7.50
+verres Fr. -.40



Bourrons Fr. 7.50
+verres Fr. -.40



Rosé Fr. 8.50
+verres Fr. -.40



Grand Cru Fr. 12-
+verres Fr. -.40

Chemin de la Crausaz 3 - 1173 Féchy - 021 808 53 54 - www.cavedelacrausaz.ch



Par la suite, les participants présents ont inscrit les dates du vendredi 5 mai 2017 pour l'assemblée 2017 qui se déroulera à Chavornay, vendredi 20 avril 2018 pour celle de 2018 qui se tiendra à Chexbres, alors que le bourcier de St-Cergue a gentiment proposé l'organisation de l'assemblée 2019... qui aura lieu le 10 mai 2019. C'est toujours avec beaucoup de plaisir que le Comité prend acte de cette belle spontanéité dans l'attribution des lieux des futures assemblées de l'ACVBC!

Après quoi, les présentations de Messieurs Bernard Pouly, responsable de la perception à l'Administration cantonale des impôts (ACI), et Alexandre Thévoz, responsable de la Division finances communales auprès du Service

des communes et du logement (SCL) ont apporté quelques précisions utiles relatives à leurs secteurs respectifs.

Les présentations des trois orateurs du jour sont disponibles sur le site de l'ACVBC (www.acvbc.ch).

Aucune proposition individuelle n'ayant été sollicitée, le Président a conclu en remerciant les généreux sponsors et la commune hôte pour la mise à disposition des lieux, l'accueil, ainsi que les vins offerts pour l'occasion.

Le temps de mettre en place les tables pour le repas pendant l'apéritif, tout le monde a ensuite partagé un succulent menu concocté par Isabelle et Yves Fumat et leur brigade, de l'Auberge communale d'Eclépens, dans une ambiance conviviale et agréable. ■



L'excellent repas servi par l'Auberge communale d'Eclépens et M. Bernard Pouly.



Comité de l'ACVBC 2016 (incomplet sur la photo)
 M. Jean-François Niklaus, Epalinges (président), M. Jean-Yves Thévoz, St-Prex (vice-président), M. Nicolas Rapin, Moudon (secrétaire), Mme Lilianne Trombert, Bursins et Givrins (caissière), Mme Laurence Fontana, Morrens (assurance-caution et site internet), M. Jean-Marc Moreillon, Aigle (délégué au Journal Point CommUne!)

AVDCH! 38^e assemblée générale à Puidoux

C'est sur la cordiale invitation d'Annick Vouilloz, préposée au Contrôle des habitants et des autorités communales que la 38^e assemblée de l'AVDCH s'est tenue le 29 avril 2016 dans la grande salle de Puidoux-Village.



Florence Nedrotti
Cheffe de l'Office de la population de la Commune de Pully

Nadine Cossy, présidente ad interim, ouvre les assises en présence de 128 personnes.

Puidoux et ses habitants, dits «les Amoureux», sont de fiers représentants de la région Lavaux, patrimoine mondial de l'UNESCO. Monsieur le syndic René Gilliéron nous souhaite la bienvenue et lance la diffusion d'un film présentant les

nombreux aspects de cette vaste commune viticole, mais aussi industriellement dynamique.

Rapport de gestion

Nadine Cossy donne lecture du rapport de gestion, elle relève que le comité s'est réuni à huit reprises dans le courant 2015. Les sujets de travail ont été relayés aux membres au moyen de newsletters. Par ailleurs, la plupart des membres du comité ont participé à des groupes de travail, notamment sur la formation certifiante, les simplifications administratives et l'ATI.

Le comité a formalisé son organisation interne au moyen d'un document qui rappelle les attributions de chacun. La nouveauté consiste dans la création d'une commission externe pour les groupes de travail; en font partie: Sara Masia de Renens, Michel Zeller de Montreux et Gérard Hirt du Mont s/Lausanne. Et plus spécifiquement pour les cours SPOP de formation des nouveaux préposés, Annick Vouilloz de Puidoux et Matthieu Burkhart de Cugy et Bremblens.

La formation certifiante récolte un plein succès, les deux sessions de cours





sont complètes et une troisième session va démarrer cet automne à St-Maurice.

L'année 2015 est aussi marquée par le démarrage de l'Automatisation des transferts d'informations ATI. Etape de la cyberadministration, cette nouvelle procédure a des conséquences importantes sur l'organisation du travail des Contrôles des habitants. Un sondage effectué auprès des préposés a montré que la phase de démarrage s'est effectuée de façon irrégulière, passant de «satisfaisante» à «difficile» selon le logiciel informatique utilisé et l'encadrement reçu par le CH concerné.

La présidente a conclu son rapport en rappelant que le comité AVDCH souhaite accompagner le Service de la population dans les évolutions de la cyberadministration et qu'il est plus que jamais au service de ses membres et des administrés.

Rapport du caissier

Le nouveau caissier, M. Laurent Cosendai, préposé à la Commune de Payerne, a la «pression» pour succéder à Pierre-André Forestier (c'est lui qui le dit), en réalité il maîtrise parfaitement son sujet! Les comptes 2015 sont plus positifs

qu'annoncé au budget, les entrées représentent CHF 19'184.80, les charges sont à CHF 21'377.30, ce qui occasionne une perte de 2'192.50.

Ainsi au 31.12.2015, la fortune de l'association s'élève à CHF 40'364.30.

Le budget 2016 prévoit une perte de CHF 2'280.-. Néanmoins, la situation financière de l'association est saine et M. Cosendai n'estime pas nécessaire de demander une augmentation des cotisations.

Les vérificatrices des comptes Mmes Céline Gentil Martinez de Vucherens et Anne-May Dufey de Servion attestent

TCS Section vaudoise

Nouveau banc de contrôle
Pour vos véhicules utilitaires
jusqu'à 5 tonnes.

Informations & réservations:
021 863 11 11 | www.tcs-vd.ch

Termoplan

0844 844 244
La touche de l'économie

Diesel
Huiles de chauffage
Essences et lubrifiants

www.ruey-termoplan.ch
e-mail : info@ruey-termoplan.ch



LE PARTENAIRE PARFAIT.

QUELLE QUE SOIT LA TÂCHE À ACCOMPLIR.



Le nouveau Transporter. Disponible dans la plus grande diversité de variantes et avec la consommation la plus faible de sa catégorie.



Véhicules Utilitaires

AMAG Lausanne, Av. de Provence 2, 1007 Lausanne, tél. 021 620 62 62, www.lausanne.amag.ch
AMAG Etoy, Rte de Buchillon 1, 1163 Etoy, tél. 021 822 00 00, www.etoymag.ch

CAMANDONA
LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

www.camandona.ch - info@camandona.ch

1023 CRISSIER - Rue de Cossonay 30 - Case postale 171	Tél. 021 632 89 00	Fax 021 632 89 01
Succursales + centres de production: Lausanne - Renens - Gland	Tél. 021 632 89 00	Fax 021 632 89 01
Dailens	Tél. 021 861 84 00	Fax 021 861 84 01
St-Triphon - Collombey	Tél. 024 499 05 00	Fax 024 499 05 01

de la bonne tenue de la comptabilité et demandent à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge au caissier et au comité, ce qui est confirmé par acclamation.

Election du comité

Les membres en place sont réélus en bloc, Nadine Cossy est confirmée dans sa fonction de présidente pour 2016 et François Gasser, préposé à St-Légier, est le nouveau vice-président.

Démissions

Dominique Monod, chef du Service du Contrôle des habitants de Lausanne a démissionné du comité avec effet au 31 décembre 2015. Président en titre, membre du comité et membre d'honneur, il a consciencieusement œuvré pour le comité AVDCH durant plus de vingt ans, faisant profiter à tous de son expertise et de son dévouement. Actif au sein de l'Association Suisse des contrôles des habitants ASSH et président de l'Agglomération lausannoise, il reste toujours extrêmement impliqué dans les associations métier et nous comprenons sans difficulté son souhait d'alléger ses tâches.

Notre secrétaire Ariane Deschamps, préposée de Cudrefin, a également émis le souhait de quitter le comité; son départ prendra effet au 01.07.2016. Elle nous manquera énormément, ayant fait preuve au cours de ses cinq années d'activité de professionnalisme et d'une grande générosité.

Le comité les remercie infiniment pour leur engagement sincère et profond.

Nouvelles candidates

Raymonde Favre, préposée à Ollon, reprend la fonction de secrétaire.

Sophie Guinchard, préposée à Ste-Croix, sera intégrée aux futurs groupes de travail.

Prochaine assemblée ordinaire

La prochaine assemblée de l'AVDCH est confirmée à Orges en 2017, la date précise sera communiquée ultérieurement.



M. Stève Maucci, chef du Service de la Population.



M. Frédéric Grognuz, magistrat à la Cour des comptes.



Représentant la Commune de Puidoux, M. le municipal Jean-Rémy Chevalley et M. le syndic René Gilliéron.



Intervenants

Retenu par d'autres obligations, Monsieur Philippe Leuba, chef du Département de l'économie et du sport est excusé.

Audit des Contrôles des habitants

M. Frédéric Grognoz, magistrat à la Cour des comptes, explique à l'assemblée les pouvoirs, attributions et devoirs de cette institution, il précise qu'elle bénéficie d'un libre-choix dans les audits qu'elle effectue.

M. Grognoz passe en revue les questions de l'audit et commente les résultats, il souligne le bon accueil reçu dans toutes les communes auditées et confirme la bonne qualité du travail effectué. Les points d'améliorations sont admis par les différentes parties et l'exposé n'amène ni question, ni commentaire. Les résultats détaillés sont publics et disponibles sur le site www.vd.ch.

Le comité rappelle qu'il est à disposition des municipalités pour toutes questions relatives à la mise en œuvre des points d'amélioration.

Allocution de M. Stève Maucci

Le chef du Service de la population résume avec humour les défis à résoudre par son équipe au cours des prochains mois: la nouvelle réforme de l'asile et le renvoi des criminels étrangers; la réforme de la naturalisation; la refonte des formulaires d'arrivée; une formation sur la protection des données qui sera issue d'un travail commun avec l'AVRIC et l'AVDCH.

Et pour clôturer cette matinée bien chargée, Monsieur Jean-Rémy Chevalley, municipal, nous présente un de ses dicastères, le Service des eaux.

Le nouveau préfet du District de Lavaux-Oron, M. Daniel Flotron, nous a fait le plaisir de venir en voisin, il entre officiellement en charge dès le 1^{er} juin.

Remerciements

La partie officielle est terminée, les invités ont été remerciés de leur intervention, le temps de la détente et des bons contacts débute par un bel apéro offert par la Municipalité de Puidoux que nous remercions encore très chaleureusement de son accueil. ■



L'apéritif a permis à toutes et tous de prendre un verre sous un agréable soleil. Après le repas, de nombreuses personnes sont restées pour participer au loto et à la dégustation et vente de produits locaux.

Signalisation Marquage

- Toute signalisation
- Livraison et exécution rapide
- Projets, devis, conseils

En tant que leader de la branche,
profitez de notre expérience



1897 Le Bouveret
Les Vieilles Chenevières 40

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 88

1234 Vessy
Route de Drize 67

1131 Tolochenaz
Chemin du Saux 1
admin@plastiline.ch

Tél. 021 625 25 24
Fax 021 624 44 18
www.plastiline.ch

AVIATCO! Compte rendu de l'assemblée générale à Echallens

Record d'affluence pour la 33^e assemblée générale de l'AVIATCO, au cœur du Gros-de-Vaud à Echallens.



Charles Wernuss
Chef de secteur Police
des constructions, Echallens
Service technique
intercommunal (STI)

L'Association vaudoise des ingénieurs, architectes et techniciens communaux regroupe aujourd'hui 64 communes ou groupements de communes, représentant une surface cumulée de 145'000 ha et un bassin de population de 631'000 habitants. Elle a passé cette année le cap des 100, puisqu'elle regroupe 102 membres au total dont 80 actifs et 22 membres « privilégiés ».

C'est à Echallens, chef-lieu du district et sous un soleil radieux, que s'est tenu le 29 avril dernier la 33^e assemblée générale de l'AVIATCO, en présence de plus de 50 délégués et invités. Un record d'affluence pour cette édition organisée par le Service technique intercommunal du Gros-de-Vaud, plus particulièrement par le soussigné, à l'occasion des manifestations célébrant le 50^e anniversaire dudit service qui, par ailleurs, est le plus ancien du canton.

Après l'adoption du procès-verbal de l'assemblée 2015, le nouveau président Christophe Cotting, de Saint-Prex, a soumis son premier rapport à l'assistance. Il y a retracé bien évidemment les principales activités de l'année écoulée, relaté les diverses tâches effectuées dans la continuité de son prédécesseur et présenté les idées directrices des projets à venir.

Il n'a pas non plus manqué de remercier ses collègues du comité pour leur travail et leur engagement, ainsi que tous les membres collaborant d'une manière ou une autre pour l'AVIATCO.

Sur le plan des finances, le trésorier Christophe Leuenberger a présenté les comptes de l'exercice 2015. Ils ont été bouclés avec un résultat positif, pour la deuxième année consécutive en dégageant un bénéfice de CHF 6'907,14, ce



qui amène le capital de l'association au 31.12.2015 à CHF 24'805.24. Quant au budget 2016, il laisse apparaître également un léger bénéfice estimé à CHF 1'040.-. A l'issue des explications reçues et de la lecture du rapport des vérificateurs, les comptes ont été admis à l'unanimité.

Par ailleurs, huit nouveaux membres actifs ont été admis et deux démissions enregistrées.

Comité reconduit en intégralité

L'assemblée a ensuite reconduit le comité en fonction dans son intégralité. A savoir: Carlos Castro, de Grandson -

vice-président; Christophe Leuenberger, de Cossonay - trésorier; David Ferrari, de Corsier - secrétaire; Philippe Pahud, de Lucens et Valbroye - webmaster et Stéphane Rochat, Le Chenit - coordinateur des commissions.

De son côté, Christophe Cotting, de Saint-Prex, est lui confirmé à la présidence par acclamation.

L'assemblée a pu entendre les rapports des divers délégués à des groupes de travail en cours: tout d'abord Charles Wernuss a orienté l'assistance sur le tournant pris l'année dernière et l'évolution de la présente revue, ainsi qu'un



En haut de gauche à droite: Christophe Leunberger, trésorier, Christophe Cotting, président, David Ferrari, secrétaire et M. Füllmann de la DGE, lors de son exposé. En bas de gauche à droite: Jean-Pierre Zbinden, ancien chef du STI et membre fondateur de l'AVIATCO, M. Jean-Luc Grillon, municipal à Echallens et président du Service Technique Intercommunal, Charles Wernuss, organisateur de la journée et Thierry Zahnd, directeur associé de la scierie Zahnd.

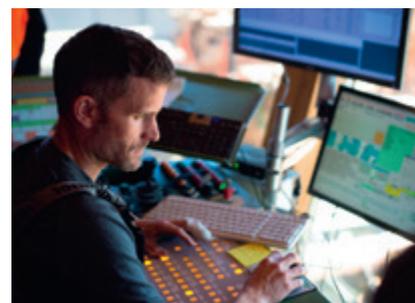
état de situation des projets «refonte du questionnaire général de demande de permis de construire» et stratégie «Horizon 2020» de la CAMAC. Ensuite, David Ferrari a présenté le concept «Planification territoriale énergétique»,

mise en place conjointement par le SDT (Service du développement territorial) et la DGE (Direction générale de l'énergie) et Stéphane Rochat a dressé un bref bilan des exigences formulées aux communes en matière de l'USPA.

Enfin, Christophe Cotting s'est exprimé brièvement sur les données SIG, relatives aux cartes des dangers naturels.

Au terme de la partie statutaire, M. Füllmann (de la Direction générale de l'environnement) a été invité afin de présenter un exposé sur la gestion des déchets de chantiers et des sols.

Pour terminer la matinée, ce fut au tour de M. Jean-Luc Grillon, municipal à Echallens et président du STI, d'apporter les salutations d'usage, de présenter sa commune, de parler de l'évolution de sa population, de son tissu économique et associatif. Il a ensuite évoqué les principaux projets de développement à venir et présenté un peu plus en détails la structure et les tâches du Service technique intercommunal,





avant d'inviter les participants à l'apéritif offert par la municipalité.

La journée s'est poursuivie par le traditionnel repas pris en commun, mais sous une forme quelque peu novatrice,

originale et conviviale à la fois, puisque c'est un buffet-dinatoire que les participants ont été invités à partager.

Puis c'est par la visite guidée et commentée par deux des patrons (eux-

mêmes) et un occasionnel passionné, de **la scierie Zahnd SA** à Rueyres – l'une des plus grandes exploitations forestières de Suisse, située au cœur de la région, que s'est terminée cette journée. ■

Les serveurs sont à votre service...
...les archivistes, aussi !

Pro Archives
Conseils > www.proarchives.ch
Leader vaudois dans la gestion d'archives (inter)communales



PELLETS DE BOIS OU
MAZOUT DE CHAUFFAGE



**AGROLA chauffe les bâtiments des
communes Vaudoises**

AGROLA Puidoux
058 433 81 00

agrola.ch

Signalisation Marquage

- Toute signalisation
- Livraison et exécution rapide
- Projets, devis, conseils

En tant que leader de la branche,
profitez de notre expérience



Elgass L. SA

info@elgass.ch
www.elgass.ch

Rte de Renens 5
1030 Bussigny
T. 021 706 21 91
F. 021 701 50 73

Pl. de l'Eglise 4
1470 Estavayer-le-Lac
T. 026 663 48 94
F. 026 663 48 93

Av. Léopold-Robert 88
2300 La Chaux-de-Fonds
T. 032 913 18 11
F. 032 913 18 53

Concours 2015: les ports du canton de Vaud

Rencontre avec M. Daniel Gaillard

Félicitations au gagnant de notre concours sur les ports du canton de Vaud 2015, M. Daniel Gaillard, chef des services techniques et industriels de la commune de Bussigny.

Originaire de Perroy, où je réside, j'ai tout d'abord entrepris une formation d'électricien. Après plusieurs jobs dans le domaine de l'électronique industrielle avec des missions en Suisse et à l'étranger, j'ai décidé en 1985 de retourner à mon métier de base et de postuler à la Compagnie Vaudoise d'Electricité. C'est par ce biais que j'ai connu la commune de Bussigny qui, propriétaire d'un réseau électrique confiait sa gestion à Romande-Energie.

En 2000, lors du départ du responsable du réseau de Bussigny, j'ai postulé et j'ai rejoint les rangs des collaborateurs du service de l'électricité. Lors d'une réorganisation interne, j'ai repris la direction des services techniques et industriels, poste que j'occupe actuellement. J'aime la technique et donc ce travail me donne entière satisfaction, de plus la commune de Bussigny est en plein développement et les défis ne manquent pas avec les nombreux chantiers en cours et ceux à venir.

Issu d'une famille vigneronne, j'ai grandi à Perroy. Après avoir habité respectivement à Tolochenaz et Rolle, j'habite à nouveau ma commune d'origine depuis 1999. Membre du conseil

communal de Perroy depuis 2002, j'ai occupé la place de président pendant trois ans, et dès le 1^{er} juillet prochain je rejoindrai les rangs de l'exécutif perrolan.

Je suis marié, père de deux enfants, et même grand-père d'une petite fille. Je suis passionné de navigation à voile, heureux propriétaire d'un bateau. Je navigue sur le lac Léman depuis l'âge de 18 ans en régate ou en croisière familiale. C'est pourquoi, trouver les ports vaudois n'a pas été très difficile, mais j'avoue tout de même avoir un peu transpiré pour découvrir celui de Vully-les-Lacs! ■



Sortimo®

Equipements de véhicules
www.sortimo.ch

GERBER FRÈRES sàrl
Aménagements de véhicules utilitaires

En Budron B5 – 1052 Le Mont-sur-Lausanne – Tél. 021 653 51 52
gerberfreres@bluewin.ch – www.gerber-freres.ch

entrepreneurs!

fédération vaudoise

**Vous construisez
Vous transformez
Vous rénovez**

**Nos membres
sont à
votre service**



Fédération vaudoise
des entrepreneurs
www.fve.ch

Nouveau concours 2016

Trouvez les villages où se situent ces auberges communales!

Pour ce concours 2016, nous vous proposons 4 auberges communales vaudoises à trouver dans chacun des quatre numéros du *Point CommUne!* Au terme de l'année, la personne qui aura trouvé le plus d'auberges communales parmi les 16 proposées remportera le jeu. Celle-ci fera l'objet d'un petit reportage lors de la remise de son prix au printemps 2017.



Si vous pensez connaître les noms des villages où se situent ces Auberges communales, envoyez un mail à nathalie.greiner@ucv.ch et indiquez: Concours *Point CommUne!* N°57, vos réponses et votre nom, prénom et votre commune. Il n'est pas obligatoire de trouver les quatre auberges pour participer. **Bonne chance!** ■

Résultat du concours N° 56

Les quatre Auberges communales étaient les suivantes:

1. Eclépens
2. Prangins
3. Vallorbe
4. Mézières

Bravo aux 12 personnes qui ont trouvé les quatre bonnes réponses, soit:

Baud Anne-Claude (Juriens), **Goy** Sylvie (Jouxten-Mézery), **Bovet** Anne (Cuarnens), **Despland** Isabelle (Cuarnens), **Reymond** Jacky (L'Abbaye), **Fogoz** Isabelle (Belmont-sur-Lausanne), **Kistler** Daniel (Prangins), **Comte** Martine (Echandens), **Reist** Chantal (Montanaire), **Guignet** Janine (Montanaire), **Ducret** Chantal (Chavannes-près-Renens) et **Roch** André (Arnex-sur-Orbe),

Mémento 2016

Quand	Qui	Quoi	Où	
2016				
MAI				
jeudi 26	14h00	UCV	Conseil	Goumoëns
JUIN				
mercredi 1 ^{er}	8h30	AVSM	Journée de formation	La Longeraie, Morges
vendredi 3	17h00	UCV	Comité	Lonay
samedi 4	9h00	UCV	Journée des Communes vaudoises	Lonay
jeudi 9	8h30	AVSM	Journée de formation	La Longeraie, Morges
jeudi 16	8h30	CDPMV	Assemblée générale extraordinaire	La Tour-de-Peilz
mercredi 29	17h00	UCV	Comité	St-Barthélemy
AOÛT				
mardi 23	12h00	UCV	Comité	Lausanne
SEPTEMBRE				
lundi 5	7h30	UCV	Groupe des Villes	Nyon
mercredi 28	17h00	UCV	Comité	Savigny
mercredi 28	19h00	UCV	Assemblée générale extraordinaire	Savigny
mercredi 28	19h00	ASCCV	Assemblée générale extraordinaire	Bussigny
OCTOBRE				
mercredi 5	14h00	UCV	Groupe Bourgs et Villages	Dully
vendredi 7	9h30	AVSM	Assemblée générale ordinaire	Palézieux
NOVEMBRE				
jeudi 3	14h00	UCV	Conseil	Marchissy
vendredi 4	-	AVIATCO	Journée technique	Grandson
mardi 15	7h30	UCV	Groupe des Villes	Lausanne
vendredi 25	-	ACPMV	Assemblée générale ordinaire	-
DECEMBRE				
vendredi 1 ^{er}	14h00	UCV	Groupe Bourgs et Villages	Noville
2017				
vendredi 24 mars	-	ACPMV	Assemblée générale ordinaire	-
vendredi 28 avril	-	aVDass	Assemblée générale ordinaire	-
vendredi 5 mai	-	ACVBC	Assemblée générale ordinaire	Chavornay
vendredi 5 mai	-	AVIATCO	Assemblée générale ordinaire	Servion
vendredi 6 octobre	-	AVSM	Assemblée générale ordinaire	-
vendredi 24 novembre	-	ACPMV	Assemblée générale ordinaire	-

Cours de finances communales 2016

Cours	Dates
Contrôle interne	16 juin
Gestion des salaires	23 juin
Préparation du budget 2017	25 août
Compte de fonctionnement	8 septembre
Gestion de la dette et plafond d'endettement	*16.09 et 11.10
Compte des investissements	22 septembre
Lecture et structure du bilan	6 octobre
Péréquations financières	27 octobre
TVA dans les collectivités publiques	10 novembre

* Un cours programmé le 13 septembre est déjà complet.

Cours	Dates
Analyse financière	24 novembre
Planification financière	8 décembre

Lieu: Hôtel du Léman, ch. de la Fontaine 2, 1805 Jongny

Prix: Fr. 250.- membre UCV (Fr. 400.- non-membre) pour chaque cours.
Le prix comprend la journée de formation, ainsi que le repas de midi.

Horaires: les jeudis de 9h00 à 16h30

Toutes les informations se trouvent sur www.ucv.ch

Les inscriptions se font uniquement par ce moyen-là.

Contact: M. Gianni Saitta, 021 557 81 30, gianni.saitta@ucv.ch



Leader de l'informatique dans les administrations communales romandes avec plus de 230 communes installées, nous mettons à votre service, depuis plus de 30 ans, notre savoir-faire unique.

Quelle que soit la taille de votre commune, nous vous accompagnons dans votre démarche, de l'étude du projet jusqu'à sa réalisation.



l'informatique proche de vous



Chemin de la Rueyre 120 - 1020 Renens VD - T +41 21 321 51 11 - info@o-i.ch - www.o-i.ch



L'EAU C'EST LIAUDET PIAL

DÉBOUCHAGE, NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE VOS CANALISATIONS



LE SERVICE HABITAT

LOCATAIRES, PROPRIÉTAIRES ET GÉRANCES



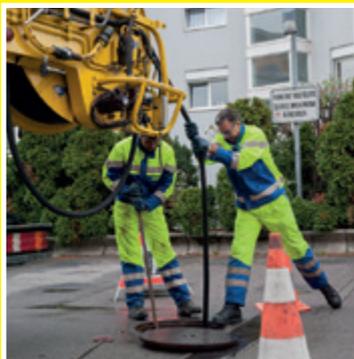
LE SERVICE COLLECTIVITÉ

ADMINISTRATIONS COMMUNALES ET CANTONALES



LE SERVICE ENTREPRISE

RESTAURANTS, COMMERCES,
STATIONS-SERVICE ET INDUSTRIES



service 24/7 numéro gratuit 0800 621 621

www.liaudet-pial.ch

+41 21 633 10 70

+41 21 633 10 79

info@liaudet-pial.ch

Un site web adapté **aux communes !**

Rafraichissez votre image par un design
actuel et efficace



Rendez-vous visibles grâce à un bon
positionnement dans les moteurs de recherche

Soyez accessibles grâce à une interface pour
smartphone et tablette



Favorisez le contact avec les citoyens
et simplifiez les démarches administratives



Un outil adapté aux habitants
des communes



A la pointe de la
technologie



Solution
open source

Ils nous font confiance !

